



VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES  
EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité  
Paris Est Marne&Bois

1 Place Uranie  
94340 Joinville-le-Pont  
01 48 71 59 00 - [accueil@pemb.fr](mailto:accueil@pemb.fr)  
[www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr)

Restons connectés



2020

Rapport d'Activités



2021

Conception & réalisation : contact@pemb.fr - Crédits photos : Paris Est Marne & Bois



Intercommunalité  
Paris Est Marne&Bois

**13 communes**  
**510 000 habitants**

BRY-SUR-MARNE | CHAMPIGNY-SUR-MARNE | CHARENTON-LE-PONT  
FONTENAY-SOUS-BOIS | JOINVILLE-LE-PONT | LE PERREUX-SUR-MARNE  
MAISONS-ALFORT | NOGENT-SUR-MARNE | SAINT-MANDÉ  
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS | SAINT-MAURICE  
VILLIERS-SUR-MARNE | VINCENNES

# Le Sommaire

Focus : Les Trophées du Territoire	<b>7</b>
La gouvernance de Paris Est Marne&Bois	<b>11</b>
Ressources	<b>15</b>
Eau & assainissement	<b>19</b>
Aménagement	<b>23</b>
Direction de la cohésion sociale	<b>27</b>
Urbanisme	<b>31</b>
Culture & sport	<b>35</b>
Environnement & développement durable	<b>39</b>
Développement économique	<b>45</b>



Olivier **CAPITANIO**  
Président du Territoire  
Paris Est Marne&Bois

## Le Mot Du Président

L'année 2021 a été marquée par des temps forts pour notre intercommunalité dont nous pouvons nous réjouir.

Ainsi, nous avons réussi à mettre en place une TEOM intercommunale, ce qui constitue un grand pas en avant dans la construction d'une logique de solidarité entre nos communes, malgré les contraintes que fait peser la fiscalité sur le volet traitement de nos ordures ménagères. Notre avance pour préparer la collecte des biodéchets s'est confirmée par rapport à nos voisins et nous avons pu inaugurer le premier point d'apport volontaire de biodéchets pour les habitants, à titre expérimental, à Charenton-le-Pont.

Notre expertise a été de surcroît reconnue pour la dépollution de la Marne et la lutte contre les rejets d'eaux usées dans notre rivière, ainsi que dans le milieu naturel : grâce à la mobilisation de tous les acteurs, nous ferons tout pour être au rendez-vous de la baignade en Marne en 2024.

Pour autant, l'année 2021, a été aussi caractérisée par la difficile sortie de la pandémie et nous avons veillé à mettre en place une politique de soutien aux entreprises et commerçants en difficulté pour accompagner la relance. Malgré ce contexte compliqué, nos différents projets d'investissements ont été menés à bien dans les délais prévus, ce qui a soutenu le tissu économique local.

Enfin, nos 13 communes ont affirmé leur vision de l'avenir du Territoire, en adoptant le PADD de notre futur PLUi, ce qui confirme la pertinence d'une intercommunalité de proximité respectueuse de l'identité de ses communes et de la volonté de ses habitants. C'est cette capacité à décider nous-mêmes de notre avenir que nous défendrons dans les futurs débats institutionnels qui ne manqueront pas d'advenir.

J'adresse mes remerciements à nos Maires, à nos conseillers territoriaux, à notre administration très impliquée et efficiente, ainsi qu'à tous à nos partenaires qui œuvrent pour préserver la qualité de vie au sein de Paris Est Marne&Bois.

Bien cordialement

Olivier Capitanio

Président de Paris Est Marne&Bois

# Les Grandes Actions 2021

- 8 MARS ● Lancement de la 1<sup>ère</sup> opération et promotion du droit des femmes
- 13 AVRIL ● Inauguration du skate park de Nogent
- 18 MAI ● Signature de la convention de partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Val-de-Marne (CDAD 94)
- 1<sup>ER</sup> JUIN ● Installation du 1<sup>er</sup> filet anti-déchet
- 7 JUILLET ● 1<sup>er</sup> îlot de fraîcheur installé sur le Territoire à Champigny
- 20 OCTOBRE ● Trophées du Territoire Paris Est Marne&Bois
- 7 DÉCEMBRE ● Arrêt du projet RLPI  
Approbation du PADD du PLUI
- 10 DÉCEMBRE ● Signature accord de relance
- 14 SEPTEMBRE ● Installation du 1<sup>er</sup> point d'apport volontaire à contrôle d'accès pour la collecte des déchets alimentaires

# FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS

BUSINESS

ARHAS INTERNATIONAL  
Accessoires de mode

CAMALYA

DIVERSITÉ



SOLIDARITÉ



ENVIRONNEMENT

link sport  
L'OCCASION DE FAIRE DU SPORT

DIGITAL



RH



JEUNE CHEFFE  
D'ENTREPRISE

wilma  
WE BELIEVE IN...  
...MENT...NG



## Focus : Trophées du Territoire

L'année 2021 a été, comme l'année 2020, marquée par la crise sanitaire. Dans ce contexte, l'Intercommunalité a reporté sa première édition des Trophées du Territoire pour 2021.

Cet événement a pour vocation de mettre à l'honneur les chefs d'entreprises et entrepreneurs du Territoire qui ont su se distinguer dans leurs activités en 2020/2021. C'est également l'occasion d'apporter un effet "réseau" mais surtout de se retrouver après une période difficile. Un appel à candidatures a été lancé en décembre 2020 et au total, 59 entreprises ont participé, 32 ont été retenues et 7 ont été récompensées.

La cérémonie des Trophées du Territoire 2021 s'est déroulée le mardi 12 octobre dans le spectaculaire Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne. Près de 160 entrepreneurs s'y sont retrouvés, pour un grand moment de partage, de plaisir et de rencontre, et ont pu découvrir en direct les 7 lauréats de cette édition ! Le jury, composé de Paris Est Marne&Bois, la CCI Val-de-Marne et le réseau Coaxion 94, ont ainsi récompensé les idées originales et inspirantes des entreprises qui ont été mises en œuvre pour relancer leur activité économique et ainsi se réinventer en proposant de nouvelles offres.

Les lauréats sont les suivants :

### Ressources Humaines :

UNIVOICE, une entreprise qui propose des solutions de traduction et de localisation complètes et adaptées, forte d'un vaste réseau de traducteurs et de partenaires étrangers.



### Solidarité :

EXPLIQUE-MOI PYTHAGORE, une application mobile et un site web qui permet de commander un cours particulier à domicile ou à distance de la manière et du niveau de notre choix.

### Environnement :

LINKNSPORT, une plateforme permettant d'acheter du matériel de sport d'occasion pour tous les profils, ayant pour vocation de devenir l'un des sites de références des sportifs pour acquérir du matériel de qualité et s'informer sur l'actualité sportive.

### Digital :

SAND'RIONS, une agence événementielle qui a su adapter son offre en la digitalisant à 100% pendant la crise sanitaire. Elle mêle l'Histoire de France à l'Histoire de votre entreprise par le jeu pour permettre aux individus d'évoluer et de construire un futur en intégrant l'Humain et ses racines.

### Diversité :

DM VINS, géré par un caviste indépendant à Villiers-sur-Marne qui propose près de 4 000 références !

### Jeune cheffe d'entreprise du Territoire :

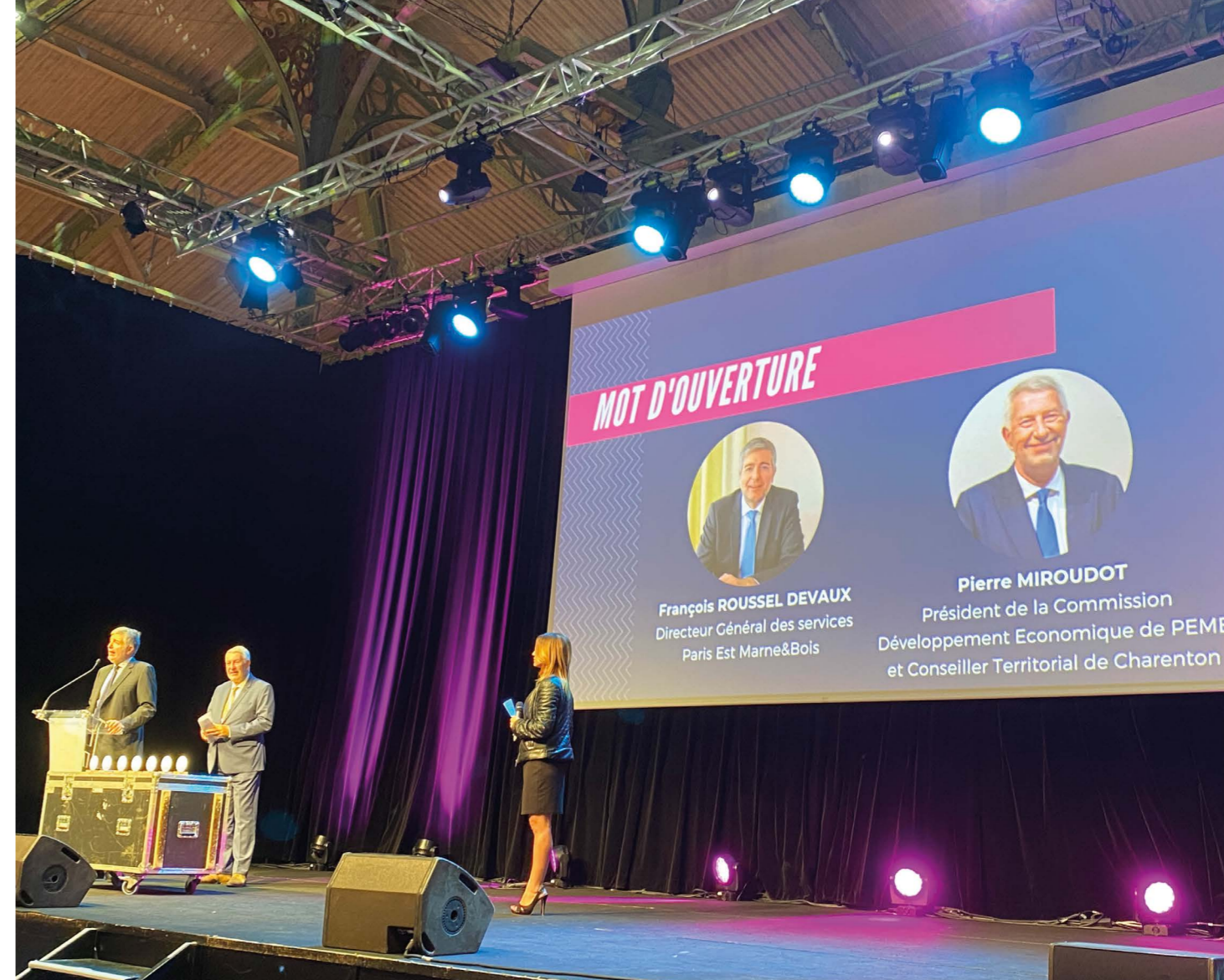
WILMA, une marque qui serait dédiée aux femmes cyclistes, avec une production responsable et le tout main dans la main avec la communauté grandissante de la marque.

### Business :

ARHAS INTERNATIONAL, une entreprise française spécialisée dans la confection d'accessoires de mode naturels et éthiques et plus particulièrement de chapeaux

Chaque lauréat a remporté un pack visibilité premium, soit une vidéo professionnelle de présentation de l'entreprise (valeur : 1 930€) et des prestations de la CCI (valeur : 1 000€). Les gagnants bénéficient également d'une adhésion d'un an à l'un des clubs d'entreprises du Territoire.

Paris Est Marne&Bois, la CCI Val-de-Marne et le



réseau Coaxion 94 ont souhaité venir en aide à ces entreprises et valoriser les initiatives prises sur le Territoire mais également mettre en avant le tissu économique riche de Paris Est Marne&Bois. Les lauréats sont ainsi mis en avant et pourront également inspirer d'autres entrepreneurs.



RETROUVEZ ICI LA VIDÉO DE LA SOIRÉE



# La gouvernance de Paris Est Marne&Bois : une logique de coopérative de villes

## Le Conseil de Territoire :

Composé de 90 élus issus des différentes communes, le Conseil de Territoire se réunit tous les deux ou trois mois afin de délibérer sur les grands projets et orientations stratégiques du Territoire. Chaque commune dispose d'un nombre de conseillers de territoire proportionnel à sa population.

## Les conseillers de Territoire :

### Bry-sur-Marne :

- Charles ASLANGUL
- Véronique CHEVILLARD
- Rodolphe CAMBRESY

### Champigny-sur-Marne :

- Caroline ADOMO
- Sophie AMAR
- Jacqueline BENAHEMED
- Geneviève CARPE
- Philippe DUBUS
- Michel DUVAUDIER
- Christian FAUTRÉ
- Bernard GAUDIERE
- Laurent JEANNE
- Philippe LHOSTE
- Catherine MUSSOTTE-GUEDJ
- Tatiana SAUSSEREAU
- Aurore THIROUX

### Charenton-le-Pont :

- Benoit GAILHAC
- Hervé GICQUEL
- Aurélie GIRARD
- Pierre MIROUDOT
- Pascal TURANO

### Fontenay-sous-Bois :

- Brigitte CHAMBRE-MARTIN
- Emmanuel CHAMPETIER
- Sylvie CHARDIN
- Nicolas DAUMONT-LEROUX
- Delphine FENASSE
- Jean-Philippe GAUTRAIS
- Anne KLOPP
- Nassim LACHELACHE
- Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET

### Joinville-le-Pont :

- Michel DESTOUCHES
- Olivier DOSNE
- Virginie TOLLARD

### Le Perreux-sur-Marne :

- Thomas BERRUEZO
- Gilles CARREZ
- Florence HOUDOT
- Bénédicte MARETHEU
- Pierre PELLÉ
- Christel ROYER

### Maisons-Alfort :

- Thierry BARNOYER
- Bruno BORDIER
- Jean-Luc CADEDDU
- Olivier CAPITANIO
- Stéphane CHAULIEU
- Michel HERBILLON
- Catherine HERVÉ
- Marie France PARRAIN
- Karine PEREZ
- Catherine PRIMEVERT

### Nogent-sur-Marne :

- Valérie BIGAGLI-MONTAURIOL
- Jean Paul DAVID
- Gilles HAGEGE
- Jacques JP MARTIN
- Déborah MUNZER
- Philippe PEREIRA

### Saint-Mandé :

- Eveline BESNARD
- Florence CROCHETON
- Marc MEDINA
- Julien WEIL

### Saint-Maur-des-Fossés :

- Sylvain BERRIOS
- Jean-Marc BRETON
- Adrien CAILLEREZ
- Agnès CARPENTIER
- Pierre-Michel DELECROIX
- Carole DRAI
- Téo FAURE
- Pierre GUILLARD
- Pascale MOORTGAT

- Nadia LECUYER
- Florentine RAFFARD
- Germain ROESCH
- Céline VERCELLONI
- Jacqueline VISCARDI

### Saint-Maurice :

- Christian CAMBON
- Igor SEMO

### Villiers-sur-Marne :

- Jean-Philippe BEGAT
- Jacques-Alain BENISTI
- Monique FACCHINI
- Dorine FUMEE
- Michel OUDINET

### Vincennes :

- Eric BENSOUSSAN
- Quentin BERNIER-GRAVAT
- Pierre CHARDON
- Brigitte GAUVAIN
- Laurent LAFON
- Pierre LEBEAU
- Charlotte LIBERT-ALBANEL
- Céline MARTIN
- Annick VOISIN

*\*Les Maires de Paris Est Marne&Bois*



## Le Bureau de Territoire 1 ville = 1 voix

Composé du Président, des 12 Vice-Présidents et des Maires, qui y assistent à titre consultatif, il se réunit avant chaque Conseil de Territoire afin de le préparer et débattre des points qui y seront présentés. Il dispose également de pouvoirs propres, délégués par le Conseil de Territoire, afin de régler toutes les affaires liées au fonctionnement courant du Territoire.

 <p><b>Olivier CAPITANIO</b> Président Président de Paris Est Marne&amp;Bois Président du Conseil Départemental</p>	 <p><b>Jacques JP MARTIN</b> 1<sup>er</sup> Vice-Président Missionné auprès du Président pour les relations institutionnelles Maire de Nogent-sur-Marne</p>	 <p><b>Laurent JEANNE</b> 2<sup>ème</sup> Vice-Président Logement, Habitat et Politique de la ville Maire de Champigny-sur-Marne Conseiller Régional d'Ile-de-France</p>	 <p><b>Sylvain BERRIOS</b> 3<sup>ème</sup> Vice-Président Urbanisme, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et Marne Vive Maire de Saint-Maur-des-Fossés</p>	 <p><b>Anne KLOPP</b> 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente Transports et Mobilités Adjointe au Maire de Fontenay-sous-Bois</p>	 <p><b>Charlotte LIBERT-ALBANEL</b> 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente Attractivité du Territoire, Culture, Sports et Tourisme Maire de Vincennes Conseillère régionale d'Ile de France</p>
 <p><b>Florence HOUDOT</b> 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente Finances Conseillère municipale du Perreux-sur-Marne</p>	 <p><b>Pascal TURANO</b> 7<sup>ème</sup> Vice-Président Environnement et transition écologique Premier Maire-Adjoint de Charenton-le-Pont</p>	 <p><b>Jacques Alain BENISTI</b> 8<sup>ème</sup> Vice-Président Aménagement du Territoire et renouvellement urbain Maire de Villiers-sur-Marne Conseiller départemental du Val-de-Marne</p>	 <p><b>Julien WEIL</b> 9<sup>ème</sup> Vice-Président Développement économique et emploi Maire de Saint-Mandé Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne</p>	 <p><b>Virginie TOLLARD</b> 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente Eau, assainissement et Ports de plaisance Adjointe au Maire de Joinville-le-Pont</p>	 <p><b>Charles ASLANGUL</b> 11<sup>ème</sup> Vice-Président Action sociale d'intérêt territorial et pôle image Maire de Bry-sur-Marne</p>
 <p><b>Igor SEMO</b> 12<sup>ème</sup> Vice-Président Administration générale, Droits des femmes et numérique Maire de Saint-Maurice</p>	 <p><b>Hervé GICQUEL</b> Maire de Charenton-le-Pont Vice-Président du Conseil Départemental</p>	 <p><b>Olivier DOSNE</b> Maire de Joinville-le-Pont Conseiller Régional d'Ile-de-France</p>	 <p><b>Marie-France PARRAIN</b> Maire de Maisons-Alfort Conseillère départementale du Val-de-Marne</p>	 <p><b>Christel ROYER</b> Maire de Perreux-sur-Marne Conseillère Régionale d'Ile-de-France</p>	 <p><b>Jean-Philippe GAUTRAIS</b> Maire de Fontenay-sous-Bois</p>

## Les commissions thématiques :

Au nombre de 6, elles examinent les dossiers inscrits à l'ordre du jour du Conseil de Territoire dans leur domaine et peuvent proposer des modifications aux projets de délibérations ou encore formuler tout avis.

1. Urbanisme, Aménagement, Habitat et Cohésion Sociale
2. Développement économique et Emploi
3. Environnement, Eau et Assainissement
4. Transports, Mobilité
5. Finances, Administration Générale
6. Culture, Sports, Tourisme





## Ressources

La loi dispose que tout transfert de compétences entraîne le transfert (humains, financiers, matériels...) nécessaire à sa mise œuvre. Ainsi, depuis 2016, les communes ont transféré des agents et des moyens financiers au Territoire, afin qu'il puisse exercer les compétences confiées par la loi, au bénéfice de ces dernières.

## CHIFFRES CLÉS

31 décembre 2020 :

**233** agents

31 décembre 2021 :

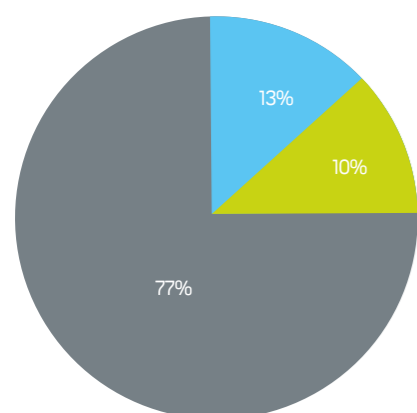
**273** agents

**69.2%** d'agents titulaires

**30.8%** d'agents contractuels

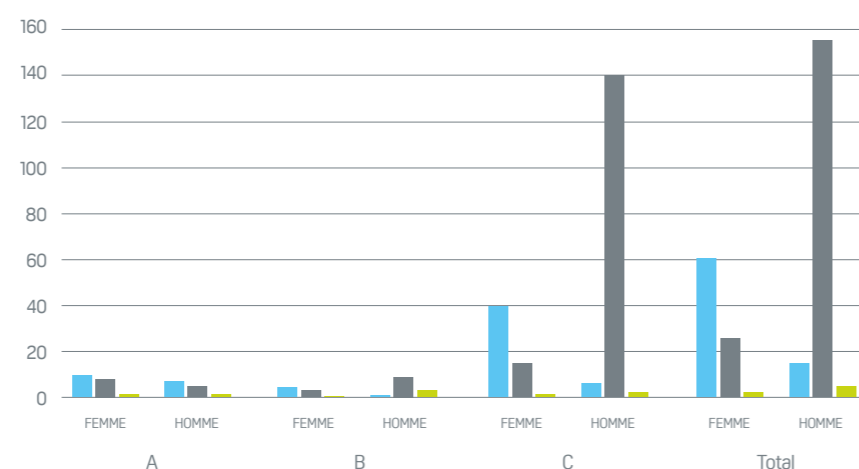


Répartition des agents par catégorie :



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

Effectifs par genre et par catégories



■ Administrative ■ Technique ■ Culturelle

### Finances

Établissement de l'annexe budgétaire recensant les emprunts garantis au titre du logement social : **147 garanties d'emprunt** octroyées par le Territoire (dont 16 héritées de l'ancienne CAVM) pour un total d'encours de **dette garantie de 122 millions d'euros** au 31 décembre 2021.



## CHIFFRES CLÉS

SEULEMENT

**7**

**anomalies comptables en 2021 :**

En 2021, le nombre d'anomalies sur les écritures comptables effectués par le Territoire sur son budget principal a enregistré une nouvelle baisse, s'établissant à seulement 7 sur tout l'exercice 2021. Ce contrôle par le Trésor Public a contribué à qualifier la gestion des écritures du territoire de **grande qualité comptable**.



**Encours de dette (BP)**  
au 31 décembre 2021 :

**4,09M D'€**  
(hors assainissement)

**Taux d'épargne brute :**

**7,7%**

Ce taux enregistre une légère dégradation par rapport à l'année précédente (7,9%).

**1,93M D'€**

PFAC (participation forfaitaire à l'assainissement collectif) : le taux de recouvrement des recettes de PFAC instruites par le Territoire en 2021, d'un total de 1,93 M€, s'élève à plus de 95%.



# Eau & assainissement

Au titre de sa compétence assainissement, le Territoire assure la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, grâce à un réseau de près de 1 000 km de canalisation. Le Territoire exploite, entretient et développe son patrimoine d'assainissement, autour de 5 objectifs principaux :

- La gestion et l'entretien des réseaux et ses équipements (postes de relevage).
- La programmation et l'établissement d'un programme d'études et de travaux. (Création et réhabilitation)
- La gestion des conformités des parcelles lors des mutations de biens.
- Les travaux pour la mise en conformité des branchements privatifs par délégation de maîtrise d'ouvrage publique en domaine privé
- La poursuite de l'objectif baignade en Marne à travers le futur SDA (schéma directeur d'assainissement)

## Baignade en Marne

### Installation des filets anti-déchets

Partant du constat que de nombreux déchets sont encore jetés dans la Marne puis emportés dans les océans, Paris Est Marne&Bois a décidé de mettre en place des filets anti-déchets permettant de les empêcher de se propager. Régulièrement collectés, les déchets plastiques sont ensuite recyclés. Cette innovation permet de piéger les déchets solides en phase de dispersion hydrodynamique et d'améliorer la qualité du milieu aquatique. Installés sur les exutoires donnant directement sur la Marne, ces filets ont été, dans un premier temps, déployés dans les villes de Champigny, Le Perreux, Maisons-Alfort, et Saint-Maurice.

### Action de sensibilisation et de communication

Les services du Territoire ont mis en place des plaques en laves émaillées « Ici commence la Marne » à l'entrée de nombreuses grilles avaloirs. Au total, plus de 200 plaques sont en cours de déploiement sur l'ensemble des communes de Paris Est Marne&Bois. Elles ont pour objectif de rappeler aux riverains de ne rien jeter dans les avaloirs et de les sensibiliser à l'impact de leurs déchets sur l'environnement.

## Schéma Directeur d'Assainissement

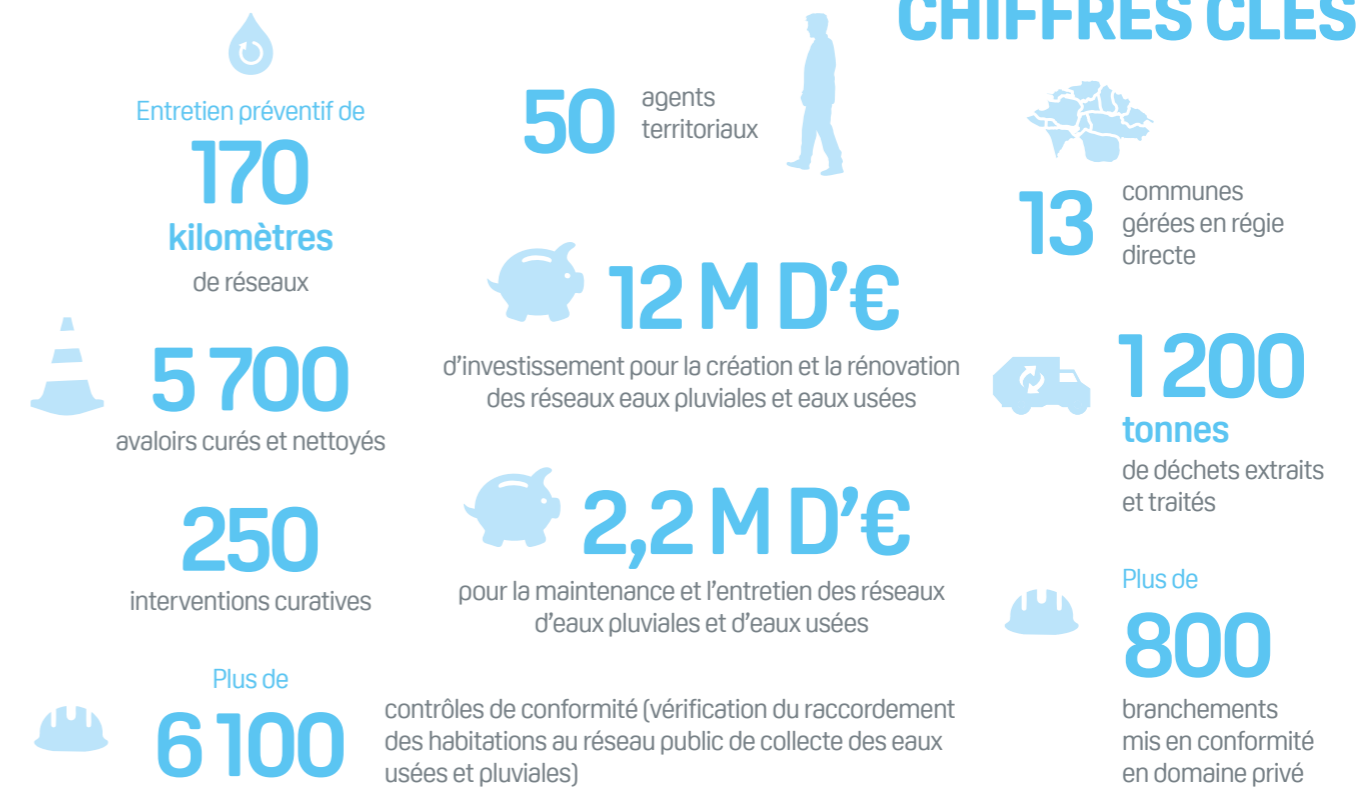
Paris Est Marne&Bois a investi 70 millions d'euros et programmé 20 000 enquêtes de conformité pour contribuer à la dépollution de la Marne ainsi qu'à la protection des milieux aquatiques. Un schéma directeur d'assainissement conjoint avec le département du Val-de-Marne, avec une enveloppe de 2,3 millions d'euros d'études sur trois ans (2020 – 2023), est en cours d'élaboration pour améliorer la connaissance des réseaux et prioriser les travaux.

### Mise en conformité des branchements en domaine privé :

La méthode employée s'est voulue innovante et a été opérationnelle en mars 2021. L'intercommunalité va ainsi au-devant des riverains des quartiers identifiés comme prioritaires dans le cadre du Plan Baignade, pour les accompagner intégralement tout au long de la mise en conformité de leurs branchements, au lieu d'attendre l'opportunité des mutations de biens pour susciter l'intérêt des propriétaires sur la conformité de l'assainissement.

Cette opération diminue et mutualise les charges pour les habitants. En effet, le coût moyen est de 6500 €TTC/branchement et le reste à charge par riverain est en moyenne de 1 100 €.

# CHIFFRES CLÉS



NB : Une convention d'aide financière signée avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie a permis d'octroyer des subventions aux riverains engageant des travaux de mise en conformité de leur propriété vient compléter le dispositif de maîtrise d'ouvrage publique en domaine privé.

## Opérations 2021 :

### BRY-SUR-MARNE

- Rue des Villes Chats : mise en conformité de regards mixtes **69 190 €**

### CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- Rue de Dunkerque : réhabilitation réseau EU et EP **283 059 €**
- Rue de Eugène Varlin : Création réseau EU et EP **877 000 €**
- Rue Lucien Barrault : réhabilitation réseau EU **416 450 €**
- Rue du Plessis Trevisse : réhabilitation réseau unitaire **745 941 €**
- Ile du Martin Pêcheur : mise en conformité création réseau d'eaux usées **110 000 €**
- Passage de la côte : réhabilitation réseau d'eaux pluviales **115 593 €**
- Ile de Conge contre Hallage : création réseau d'eaux usées **1 456 837 €**
- Sentier du bas Bonne Eau : création réseau d'eaux usées **919 059 €**
- Rue Cangé/ Avenue Jack Gourevitch : création réseau EU + réhabilitation réseau EP **980 148 €**
- Rue Musselburgh Aval : réhabilitation réseau EU **634 884 €**

### FONTENAY-SOUS-BOIS

- Rue Albert Camus / rue Rabelais : dévoiement des réseaux EU et EP **723 735 € TTC**

### JOINVILLE-LE-PONT

- Avenue Molette : création réseau d'eaux usées **478 000 €**
- Square de la Roseraie : **168 718 €** création réseau d'eaux usées
- Impasse Bretigny : création réseau d'eaux pluviales

### LE PERREUX-SUR-MARNE

- Rue de l'Avenir : mise en conformité de regards mixtes **33 657 €**

### MAISONS-ALFORT

- Avenue de la Liberté : Réhabilitation réseau unitaire **258 344 €**
- Rue Carnot : réfection réseau EU **217 303 €**

### NOGENT-SUR-MARNE

- Mise en conformité de regards mixtes : rue Guy Moquet / rue des défenseurs de Verdun **73 871 €**

### SAINT-MANDÉ

- Rue Paul Bert/Rue Guynemer : réhabilitation ovoïde unitaire **362 983 €**

### SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- Avenue de la République : réhabilitation ovoïde **599 213,34 €**
- Avenue Jean JAURES : réhabilitation réseaux EU et EP **144 462 €**

### SAINT-MAURICE

- Rue des Amandiers : réhabilitation du réseau EP et EU **93 132 €**

### VILLIERS-SUR-MARNE

- Rue des Platanes : réhabilitation réseau d'eaux usées **62 992 €**
- Place des Châtaigniers : **41 318 €**

### VINCENNES

- Avenue de Strasbourg : réhabilitation ovoïde **1 360 000 €**



# Aménagement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Territoire exerce de plein droit la compétence aménagement pour les opérations qui n'ont pas été reconnues d'intérêt métropolitain.

Créée en septembre 2018, la Direction de l'Aménagement, composée de 5 agents, assure le pilotage et le suivi d'une vingtaine de projets d'aménagement.



**Durant l'année 2021, la direction de l'Aménagement a poursuivi son travail de coordination et d'appui des communes membres pour la mise en œuvre des projets.**

## BRY-SUR-MARNE/VILLIERS-SUR-MARNE : Pôle Image :

En partenariat avec la direction du Développement Économique, suivi des réflexions menées sur la programmation économique du Pôle Image et accompagnement des communes concernées et des acteurs du projet pour faire émerger une stratégie urbaine sur le secteur.

## CHAMPIGNY-SUR-MARNE : NPNRU du Bois l'Abbé :

Dépôt du dossier de synthèse d'instruction auprès de l'ANRU en février permettant de valider les grands objectifs et les axes d'excellence du projet.

## En vue de la tenue du Comité National d'Engagement (C.N.E) :

- Consolidation du projet urbain en lien avec les équipes de MOE et l'AMO et travail d'optimisation des coûts du projet pour fiabiliser l'estimation financière globale.
- Finalisation de l'étude visant à définir une stratégie de redressement de la copropriété sise 8-16 avenue Boileau.

- Lancement d'une étude d'opportunité et de programmation d'un équipement type tiers lieu sur le quartier.
- Pilotage de la préparation du dossier de C.N.E. en coordination avec les 3 autres porteurs de projet, les bailleurs et l'ensemble des partenaires.
- Suivi et co-financement des études pluri-thématiques initiées par EPA Marne sur l'emprise de l'ex VDO dans le cadre du Contrat d'Intérêt National.
- Accord de principe du Conseil de Territoire pour co-financer et participer à la réalisation d'un « plan guide » d'orientations, de programmation économique, de conception urbaine et environnementale sur le secteur dit « bassin économique et écologique ».

## CHARENTON-LE-PONT :

- Signature en mars du contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de l'opération Charenton-Bercy entre l'Etat, le Territoire, la Commune de Charenton-le-Pont et Grand Paris Aménagement.
- Approbation de l'acte de qualification de la Grande Opération d'Urbanisme (GOU) « Charenton-Bercy »
- Avis favorable émis par le Territoire sur le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC « Charenton-Bercy »).

## FONTENAY-SOUS-BOIS :

- Approbation d'une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) pour une opération de construction sur le secteur 16 Marguerite.

## Périmètre de la concession VDFA :

- Préparation et signature de l'avenant n°2 au traité de concession avec la SPL MAB.

## DUP valant MECPLU :

- Lancement d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (MECPLU).
- Approbation des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation sur la MECPLU par DUP et arrêt de son bilan.
- Prise d'initiative et approbation des objectifs et des modalités de la concertation préalable à la ZAC Auchan Gare et à la ZAC marais Pointe Joncs-Marins.

## Secteur Tassigny-Auroux :

- Suivi de la procédure de DUP au profit de la SPL MAB.

## Secteur Cenexi-Gaveau :

- Lancement et suivi d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de réserve foncière au profit de l'EPFIF.

## JOINVILLE-LE-PONT :

### Etude de requalification urbaine de l'avenue Gallieni :

Poursuite de la concertation citoyenne sur le devenir de l'avenue Gallieni, avec l'organisation, début 2021, en distanciel, des derniers ateliers participatifs thématiques et en juin 2021 d'une réunion publique de restitution de la concertation, clôturant à la fois la concertation et l'étude urbaine initiée en 2017 par la Commune

### ZAC des Hauts de Joinville :

Suivi administratif et coordination technique, en lien avec la Commune et Eiffage Aménagement.

## LE PERREUX-SUR-MARNE :

- Approbation de 3 conventions de Projet Urbain Partenarial (PUP) sur le secteur des Joncs Marins.

## NOGENT-SUR-MARNE

Clôture et suppression des ZACs « du Port de Nogent-sur-Marne » et « Albert 1<sup>er</sup> ».

### Opération « Cœur de Nogent » :

- Dans le cadre de la poursuite de la procédure de conception réalisation, l'analyse des dossiers

de candidatures a permis au jury de se réunir en mars et de sélectionner 5 groupements.

- Finalisation du Programme Technique Détaillé et transmission en juin du Dossier de Consultation des Entreprises aux groupements sélectionnés pour une remise des offres effective en décembre.

## SAINT-MAUR-DES-FOSSES :

### ZAC des Facultés :

Suivi administratif et coordination technique, en partenariat avec la Commune et Grand Paris Aménagement, des chantiers de construction des différents lots et des études pré-opérationnelles des espaces publics.

## VILLIERS-SUR-MARNE

Clôture et suppression des ZACs « multi-sites centre-ville », « Pierre et Marie Curie » et « Rodin ».

### ZAC Marne Europe :

- Approbation et signature en février d'une convention-cadre entre le Territoire et la Région Ile-de-France dans le cadre du dispositif « 100 Quartiers Innovants et Ecologiques » (100 QIE).
- Avis favorable du Territoire sur l'impact environnemental du projet de la ZAC Marne Europe.

## VINCENNES :

### Lancement d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (MECPLU) au profit de l'EPFIF sur le secteur du 3, 30-34 avenue de Paris et 1, rue de Montreuil :

- Pilotage, en partenariat avec la Ville, de la concertation sur la MECPLU par DUP et approbation de son bilan.
- Production, avec l'assistance d'un BET spécialisé, de l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité du PLU suite à la demande de la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale).





*De gauche à droite : Igor SEMO, Vice-Président en charge de l'administration générale, du droit des femmes et du numérique de Paris Est Marne&Bois et Maire de Saint-Maurice, Olivier CAPITANIO, Président de Paris Est Marne&Bois et Eric BIENKO VEL BIENEK, Président du Tribunal Judiciaire de Créteil et Président du CDAD*

# Direction de la cohésion sociale

Avec la structuration de la nouvelle Direction de la Cohésion Sociale comme catalyseur de l'action sociale territoriale, l'année 2021 a permis de mobiliser durablement des partenariats actifs et d'initier des modalités de travail transversales, tant en interne avec les autres Directions du Territoire, qu'en externe avec les partenaires institutionnels et les acteurs engagés sur ces champs de compétences. Les faits marquants ou nouveaux sont, pour 2021, les suivants :

## En matière de lien social :

- **Mise en œuvre de la 2ème phase du marché public relatif à l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux)** réalisée en collaboration avec les communes membres du Territoire à travers plusieurs réunions thématiques. Cette démarche revêt un caractère innovant en termes d'enjeux pour le Territoire, pour mieux connaître et appréhender les besoins sociaux des grands bassins de vie, tout en offrant à ses 13 villes membres des outils d'observation dédiés, afin d'anticiper les besoins des habitants et faciliter ainsi la mise en œuvre des politiques publiques sociales. Le lancement de cette seconde phase permettra la mise en œuvre d'analyses approfondies, de réflexions partagées et de propositions de pistes d'actions portant sur 9 thématiques choisies en Bureau des Maires. Elles feront donc l'objet d'études complémentaires, tant à l'échelle du Territoire qu'à celles des 13 communes. Plus de 150 acteurs de notre Territoire ont participé à ces ateliers.

## En matière de logement :

- **Le financement du logement social** : Pour l'année 2021, le Territoire s'est porté garant pour 16 opérations pour un montant total de 27 788 708 € pour la création ou réhabilitation de 257 logements sociaux.
- **Le développement de la gestion des réservations locatives** : Dans le cadre de ses financements antérieurs, le Territoire a bénéficié en 2021 de la mise à disposition de 16 logements familiaux et de 28 logements dans une résidence sociale. 5 commissions de désignation, composées de représentants du Territoire et des villes concernées, se sont tenues pour étudier et valider les candidatures proposées aux bailleurs.
- **Mise en œuvre d'une politique intercommunale d'attributions des logements sociaux et de la gestion de la demande au travers de 2 dispositifs distincts** :
  - **La Conférence Intercommunale du Logement (CIL)** : La CIL est une instance partenariale qui doit élaborer et mettre en œuvre une politique d'attribution des logements à l'échelle du Territoire, visant à favoriser l'accès au logement aux plus démunis dans un souci de mixité sociale et de rééquilibrage

territorial. Sur la base d'un diagnostic fin et partagé du parc social, de son occupation et de la demande de logement social, un Document Cadre des Orientations d'Attributions (DCOA) a été validé en comité de pilotage. Le Territoire a poursuivi la démarche en 2021 avec une série d'ateliers regroupant les principaux partenaires en vue de co construire la CIA (Convention Intercommunale d'Attributions), déclinaison opérationnelle, qui fixera pour chaque bailleur des objectifs territorialisés.

- **Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID)** : Il se traduira par une convention sur les services d'accueil et d'information, une convention sur le dispositif partagé ainsi qu'un système de cotation de la demande. Engagé par délibération en février 2021, des ateliers se sont tenus avec les services des communes autour des thématiques suivantes : Lancement de la procédure, diagnostic, accueil des demandeurs et gestion partagée de la demande.

## En matière d'habitat :

L'activité la plus importante du service a porté sur la mise en place de la procédure d'Autorisation Préalable de Mise en Location sur les communes de Champigny et de Villiers.

Le premier temps a été consacré à la définition des biens qui seront concernés par cette nouvelle procédure. Ce travail réalisé en partenariat avec les deux communes, a permis d'aboutir à la formalisation d'une délibération le 29 juin 2021.

Le second semestre 2021 a été consacré à la préparation de la mise en place de cette nouvelle procédure (prévue pour le 1er mars 2022) et a été utilisé pour créer un outil informatique permettant de gérer plus efficacement les demandes.

Enfin, deux nouveaux dispositifs ont également fait l'objet des investigations du service :

- La mise en place du SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) avec le vote en décembre 2021 de la délibération approuvant le groupement avec le Conseil Départemental. Ce dispositif vise à lutter contre la précarité énergétique et aider les ménages en plus grande précarité d'améliorer leur situation.
- La mise en œuvre du programme RECIF sur le ter-

ritoire, en collaboration avec la direction de l'environnement. Il visait à mieux informer les copropriétaires et syndics de copropriété (des copropriétés comportant plus de 50 lots) des dispositifs d'aide à la réalisation de travaux d'amélioration. Sur la fin de l'année, Ile de France énergie a lancé une seconde phase à cette opération consacrée aux copropriétés de taille moyenne sur lequel PEMB se positionnera.

## En matière de politique de la ville :

- **Déconfin'action** : La 2ème édition de Déconfin'action a eu lieu du 26 juillet au 15 août 2021, dans le quartier du Bois L'Abbé à Champigny. Destinée aux jeunes et à leurs familles, l'action Déconfin'action concourt à tisser du lien social mais a également permis de mobiliser les différents partenaires institutionnels et associatifs pour proposer des solutions facilitant leur insertion professionnelle et leur orientation en matière de formation, d'apprentissage et d'accès à l'emploi.
- **La Maison des Femmes de l'association FRMIC** : L'association FRMIC, subventionnée par ParisEstMarne&Bois a créé La Maison des Femmes qui a vu le jour le 8 mars 2021, lors de la journée internationale des droits des femmes. Son objectif est de lutter contre les violences faites aux femmes en partenariat avec l'ensemble des acteurs du réseau. Diverses prestations y sont proposées : de la permanence d'écoute au soutien psychologique des femmes victimes de violence, et un accompagnement individualisé dans leurs démarches d'accès au droit.

## En matière de mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics

- Depuis le 1er janvier 2021, Paris Est Marne&Bois assure directement la gestion des clauses d'insertion des marchés publics sur le Territoire, dont celui du Grand Paris Express avec la Société du Grand Paris.
- Le recrutement d'une Cheffe de projet insertion, la formation des facilitateurs, la signature de convention de partenariat avec les aménageurs Grand Paris Aménagement, EpaMarne et la RATP ont permis de faire du Territoire un maître d'œuvre de premier plan dans la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics qui lui sont confiées. Paris Est Marne&Bois s'attache par ailleurs à développer les clauses sociales et environnementales dans ses propres marchés publics.
- **CHIFFRES CLÉS : 95 288 HEURES D'INSERTION - 201 HABITANTS DE PARIS EST MARNE&BOIS CONCERNÉS**

## En matière de droits des femmes :

Le Territoire est engagé dans l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que dans la lutte contre les violences faites aux femmes (soutien financier à des as-

sociations œuvrant en la matière comme le CIDFF sur le Territoire, Créations Omnivores à Fontenay-sous-Bois ou FRMIC à Champigny). Ces subventions, d'un montant total de près de 160 000 €, sont complétées par une série d'actions :

- **Adhésion au Centre Hubertine Auclert** : réseau reconnu de collectivités engagées pour l'égalité femmes-hommes contribuant notamment à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe. Cette adhésion permet au Territoire et à l'ensemble des communes membres de bénéficier d'accompagnements, formations et d'appuis méthodologiques.
- **Création d'un groupe de travail des élus délégués aux droits des femmes** : Ce dernier permet de dialoguer et d'échanger sur les pratiques et les actions dans chaque ville. Sa dynamique a insufflé la création d'évènements communs autour du 8 mars.
- **Création d'un support d'exposition autour des femmes d'exception du territoire** : Une exposition retraçant les parcours de femmes hors du commun au fil des siècles. Imprimée sur bache, cette exposition a été présentée lors d'évènements à travers le territoire.
- **Convention de partenariat avec le CDAD du Val-de-Marne** : Créé en 1999, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Val-de-Marne (CDAD), constitue un organisme de référence pour animer un partenariat avec les acteurs locaux impliqués dans le développement de l'accès au Droit et le soutien de nouveaux projets correspondant à des besoins spécifiques dans les domaines juridiques. Afin d'optimiser l'accès au Droit et de mutualiser les ressources sur l'ensemble du Territoire, une convention de partenariat a été signée le 18 mai 2021, permettant de développer un certain nombre d'actions en faveur des habitants de l'intercommunalité (permanences juridiques, accompagnements et orientation des habitants, communication d'informations...). ParisEstMarne&Bois est le premier EPT du département du Val-de-Marne à s'engager dans un partenariat avec le CDAD.

## En matière de conseillers numériques

Le Territoire s'est engagé à agir en matière de lutte contre la fracture numérique en décidant de recruter depuis octobre 2021 8 conseillers numériques mis à disposition des communes de Bry, Joinville, Maisons-Alfort, Nogent, Saint-Maurice et Villiers. Ces derniers ont été formés à l'accompagnement et interventions aux besoins réels et quotidiens des usagers, en complémentarité des autres dispositifs en lien avec la lutte contre l'exclusion et la fragilité numériques. Le conseiller numérique doit permettre aux usagers de devenir autonomes dans leur utilisation quotidienne des outils numériques, et de les accompagner.





# Urbanisme

En 2021, la direction urbanisme, composée de 4 agents et d'une directrice de projets en charge du PLUi, assure les missions relatives à la planification urbaine de l'Intercommunalité.

## I/ DOCUMENTS D'URBANISME

### Le PLUi

L'Intercommunalité s'est engagée, par délibération du Conseil de territoire du 8 décembre 2020, dans l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

En une année, deux pièces centrales du futur document d'urbanisme sont aujourd'hui validées : le diagnostic en juin 2021 ainsi que les grandes orientations du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui ont été présentées et débattues lors du Conseil de territoire du 7 décembre 2021.

Ces documents sont le fruit d'une collaboration étroite avec les communes membres et les personnes publiques associées qui ont été associées à plusieurs niveaux, dans le cadre d'ateliers de travail, d'entretiens individuels avec les communes, de réunions d'avancement avec les élus en comités de suivi et de présentation en conférence intercommunale des Maires. notamment :

Une première réunion des personnes publiques associées s'est déroulée le 19 octobre 2021 au cours de laquelle les éléments du PADD ont été présentés. Leurs nombreuses observations ont été recueillies.

Ces documents ont également tenu compte des éléments collectés lors de la première phase de concertation au travers de balades urbaines et de la mise en ligne d'un site dédié.

L'Intercommunalité a traduit son projet intercommunal sous forme d'orientations principales, regroupées en quatre volets, qui se déclinent en axes, en grandes orientations et en objectifs :

- Le positionnement métropolitain ;
- Le paysage et le patrimoine ;
- Les défis environnementaux ;
- La qualité de l'offre urbaine.

### Les autres procédures d'urbanisme

Dans l'attente de l'approbation du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**, l'intercommunalité a en charge l'évolution des dispositifs communaux qui restent en vigueur.

En 2021, six communes ont sollicité l'intercommunalité pour conduire une évolution du PLU communal : Champigny-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés et Saint-Mandé.

Elle a en outre, en collaboration avec les communes concernées, instauré des **périmètres d'études** sur les communes de Fontenay-sous-Bois, Saint-Maurice, Vincennes ainsi que deux **Projets Urbains Partenariaux (PUP)** sur la commune de Champigny-sur-Marne.

La direction de l'urbanisme a également en charge le suivi des recours ayant trait à l'urbanisme.

## II/ RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL (RLPi)

L'intercommunalité a engagé une procédure d'élaboration du **Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)** en octobre 2018 afin, notamment, d'éviter la caducité de 10 RLP communaux prévue initialement en 2020.

Le RLPi est un document de planification qui concerne l'affichage publicitaire (publicité, enseignes et préenseignes) et permet d'adapter la réglementation nationale (Code de l'Environnement) aux particularités locales d'un territoire.

L'objectif de ce projet est de mettre en cohérence les règles territoriales avec l'évolution de la réglementation en matière de publicité extérieure (publicités, préenseignes et enseignes) et avec la politique active en faveur de l'environnement et de la mise en valeur des paysages engagée par l'intercommunalité.

En raison de la crise sanitaire et des différentes élections, la concertation sur le projet élaboré, initialement prévue au printemps 2020, a été reportée. Elle a finalement repris en septembre 2021 avec la mise en ligne du projet, une consultation citoyenne et des réunions.

Le Conseil de territoire, après avoir tiré le bilan de la concertation, a ainsi pu arrêter le projet le 7 décembre 2021.

Le choix a été fait d'avoir un zonage identique pour la publicité et les enseignes. Quatre zones sont définies dans ce projet, associées à un règlement du plus strict au plus permissif.

Ce projet sera soumis à enquête publique en 2022 pour une approbation prévue avant l'été 2022

## III/ DROIT DE PREEMPTION URBAIN ET DROIT DE PRIORITE

Au cours de l'année 2021, l'Intercommunalité a traité près de **70 déclarations d'intention d'aliéner**.

52 décisions de délégation du droit de préemption ont été prises, ce qui représente une progression constante depuis le transfert de compétence. Près de 80% de ces délégations concernent cette année, à part égale, les villes de Fontenay-sous-Bois et Vincennes.

Comme chaque année, ces décisions sont prises, pour près des 2/3, au profit de l'Etablissement Foncier d'Île-de-France (l'EPFIF), principalement pour la réalisation de logements sociaux.

## IV/ ATLAS DES PAYSAGES

L'Intercommunalité Paris Est Marne&Bois participe depuis 2019 à l'élaboration d'un **Atlas des Paysages** sur le département du Val-de-Marne. Elle est co-maître d'ouvrage avec les 2 autres Établissements Publics Territoriaux du département (Grand Paris Sud Est Avenir et Grand Orly Seine Bièvre), le Conseil Départemental du Val-de-Marne et l'Etat qui coordonne cette élaboration.

Un Atlas des Paysages est un document socle d'une connaissance partagée entre différents acteurs qui permet d'apprécier les dynamiques à l'œuvre dans l'évolution des territoires et de guider l'action à différentes échelles en identifiant les éléments à protéger ou à valoriser, ainsi que les pressions qui s'exercent sur les paysages.

Il constituera un outil utile pour l'amélioration de l'insertion et de la qualité des projets d'aménagement et, plus largement, pour les réflexions relatives aux projets de territoires intercommunaux.

L'Atlas des Paysages s'inscrit en complémentarité des différentes démarches intercommunales engagées par Paris Est Marne&Bois pour l'élaboration de ses documents de planification intercommunale (PCAET, RLPi, PLUi) dont l'un des enjeux majeurs est la préservation de l'environnement, du cadre de vie et des équilibres écologiques.

Au cours de l'année 2021, le bureau d'étude qui accompagne la maîtrise d'ouvrage a finalisé la première phase d'étude à l'échelle départementale. Elle a ainsi permis de caractériser l'ensemble des paysages existants, et permis de déterminer des entités, des unités et des grandes thématiques paysagères.

Les travaux de l'Atlas se poursuivront sur 2022 à une échelle plus fine infra départementale par entité géographique.

## V/ COMMISSION LOCALE DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Deux communes du territoire ont mis en place des **Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)** : Fontenay-sous-Bois et Vincennes. Les SPR sont des outils qui permettent de protéger des quartiers où des enjeux patrimoniaux et paysagers ont été identifiés.

Les SPR doivent être dotés d'une commission locale mise en place par l'autorité compétente en matière de PLU. Il revient donc aujourd'hui à l'intercommunalité de créer les **Commissions Locales des SPR (CLSPR)** situées sur son territoire.

Cette commission doit être consultée lors de l'élaboration, la révision ou la modification du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP). Elle peut également être saisie à tout moment pour débattre d'une question relative à la conservation ou la mise en valeur du SPR, ou pour tout projet d'opération d'aménagement, de construction ou de démolition, notamment lorsque celui-ci nécessite une adaptation mineure du PVAP.

Le Territoire a souhaité maintenir une commission par commune. Le Conseil de territoire a donc délibéré le 29 juin 2021 pour désigner les membres de ces deux commissions.

La commission a été installée le 9 décembre 2021 sur la commune de Vincennes.

### Faits marquants de 2021

- Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- 6 modifications de PLU
- Reprise de la procédure d'élaboration du RLPi et arrêt du projet
- Installation de la CLSPR de Vincennes

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Évolution des PLU	2	8	5	5	3	6
Délégation du DPU	S.O.	S.O.	31	39	41	52



## Culture & Sport

### MUSÉE INTERCOMMUNAL DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

#### Budget commun pour le musée et l'artothèque

- Fonctionnement : 98 200 € (musée : 82 620 € / artothèque : 15 680 €)
- Investissement : 48 000 € (musée : 39 100 € / artothèque : 8 900 €)
- Recettes : 8 807 € (adhésions artothèque) + 5 500 € (subvention de la DRAC : campagne photo - acquisition de matériel de conservation)

#### Une année particulière placée sous le signe des déménagements

Alors que le musée s'apprêtait à accueillir de nouveau le public en mai à l'issue du confinement, l'annonce d'un prochain déménagement pour fin juillet a bouleversé ses plans. L'ensemble des collections est désormais dans des locaux gérés par le Territoire.

À la suite de trois déménagements, les œuvres se répartissent dans des réserves qui permettent d'optimiser le travail de recherche et de conservation. Afin de déplacer les collections dans les meilleures conditions, le musée s'est appuyé sur les compétences d'un transporteur d'art agréé. Les 12 000 œuvres, toutes disciplines confondues, n'ont subi aucun dommage.

À l'issue du déménagement, une campagne photos a permis de numériser 266 œuvres soit 418 prises de vues. Ces photographies enrichiront la banque d'images du portail des collections consultable via le site internet en 2022. Le rangement des œuvres a été repensé pour s'adapter aux nouveaux locaux.

Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été mandatée pour la « définition d'un projet muséal au sein d'un pôle d'activités dédié à la culture et aux loisirs » qui regrouperait les collections des deux musées intercommunaux.



#### ARTOTHÈQUE

Afin de répondre aux consignes sanitaires et pendant le confinement du printemps, une ouverture sur rendez-vous a permis d'assurer la continuité du service de l'artothèque auprès de ses adhérents.

La fermeture définitive de l'artothèque dans le Carré Médicis à La Varenne le 3 juillet et l'aménagement d'un nouvel espace place des Marronniers à Saint-Maur donne un nouveau souffle à ce service. Depuis l'inauguration le 17 septembre, nombreux sont les curieux qui passent la porte et qui sont séduits par la proposition de prêt d'œuvres d'art. On compte ainsi une augmentation de 21% des adhésions.

#### MUSÉE INTERCOMMUNAL DE NOGENT-SUR-MARNE

##### MEDIATION

#### Poursuite des visites

La période de pandémie a nécessité la fermeture du musée **du 1<sup>er</sup> janvier au 18 mai 2021**. Pour autant, pendant la fermeture, les médiations en arts plastiques dans les écoles et des visites en ligne ont été réalisées.

49 visites en ligne ont permis à 597 visiteurs « virtuels » de visiter :

- l'exposition sur les bords de Marne,
- l'exposition temporaire *Trois artistes en balade*
- une nouvelle proposition : le commentaire de la carte de de l'abbé Delagrive.

En période d'ouverture, le musée a totalisé **2 932 visiteurs**.

## CHIFFRES CLÉS ARTOTHÈQUE



**205**  
adhésions

(76,5 % des adhérents habitent le Territoire)



**1 089**  
visiteurs



**20**  
œuvres  
achetées

#### COLLECTIONS

#### Acquisitions de trois œuvres du peintre majeur des bords de Marne, Ferdinand Gueldry et huit photos de Willy Ronis

Trois tableaux de Gueldry (1858-1945) ont été acquis : « *Course d'avirons, virage à la bouée* », « *La course d'avirons* », et « *Rameurs* », des huiles sur toile représentant des rameurs comme la plupart des œuvres de ce peintre, spécialisé dans les scènes sportives d'aviron, et cofondateur de la Société nautique de la Marne en 1876.

Huit photos de Willy Ronis réalisées entre 1947 et 1990 ont été acquises le 15 décembre 2021. Il s'agit de tirages que le photographe a « conçus, peaufinés et minutieusement finalisés » dans les années 1990. Armé d'un Rolleiflex, il saisit les atmosphères joyeuses des bords de Marne : danse, pêche, sieste...

#### Poursuite de la mise en ligne de la collection de cartes postales anciennes

2 500 cartes postales anciennes ont été mises en ligne en 2021 sur le site Internet du musée [museenogent-surmarne.net](http://museenogent-surmarne.net), portant le nombre total de cartes en ligne à 4 000.

#### EXPOSITIONS

#### Montage d'une exposition : L'école de A à Z

Le Musée a monté sa grande exposition annuelle en abordant cette fois le sujet de l'école, sous une forme originale : celle de l'abécédaire. Chaque grand thème est abordé par le biais d'une lettre : C pour Charlemagne, M pour maternelle, O pour orthographe... Le

#### SKATE PARK

L'Intercommunalité a inauguré en avril 2021 le nouveau Skate Park de Nogent-sur-Marne, situé dans l'enceinte du Stade sous la Lune Alain Mimoun.

La somme mobilisée pour cette opération s'élève à un total de 255 420€ TTC.

Ce Skate Park de 600m<sup>2</sup>, installé pour diversifier les activités dans ce lieu très prisé des nogentais et des habitants des villes voisines, est équipé dans sa première partie de 7 modules de glisse en inox fixés au sol par des platines : une rampe, un lanceur courbé, un lanceur

Territoire Paris Est Marne&Bois y est représenté par ses bâtiments innovants ou encore ses pédagogues comme le célèbre Saint-Maurien Edouard Bled. Les habitants ont été sollicités pour des prêts d'objets d'écoles. L'exposition a commencé le 2 octobre 2021.

#### Les arts plastiques à l'honneur

Le musée est resté fortement engagé dans les dispositifs de médiation en arts plastiques. Ainsi, le travail réalisé dans le cadre de plusieurs opérations a pu être exposé en 2021 :

- *Quand les enfants illustrent des contes...* est l'exposition annuelle des classes d'écoles nogentaises bénéficiant d'un projet porté par le musée et la bibliothèque municipale Cavanna. L'exposition a eu lieu en juin au Carré des Coignard de Nogent. Elle rassemblait les travaux des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.
- *La classe, l'œuvre !* : dans le cadre de la Nuit européenne des musées, une classe de Joinville-le-Pont et une classe de Nogent-sur-Marne ont exposé leurs projets artistiques inspirés de tableaux du musée.
- *L'exposition des ateliers* a montré en septembre 2021 les travaux des élèves des ateliers d'arts plastiques enfants et adultes, qu'ils aient été réalisés au sein de l'atelier en période d'ouverture ou à domicile, pendant la fermeture, en lien avec le professeur d'arts plastiques qui suivait les travaux à distance.



incliné, un double fun box, un rail ainsi qu'une palette. Cet équipement dédié aux sports de glisse est complété par une aire d'éducation à la pratique du vélo en ville qui viendra accueillir les plus jeunes pour des actions pédagogiques d'usage et de sécurité.



# Environnement

La compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » recouvre 2 composantes principales : la collecte, qui s'effectue en régie ou en délégation de service public, et le traitement, confié à 2 syndicats distincts (le SYCTOM et le SMITDUVM) sur le Territoire.

## L'objectif est de :

- **Regrouper et mutualiser** les marchés de collecte afin de réaliser des économies dans la gestion de la compétence ;
- **Améliorer** le service rendu aux habitants en matière de collecte et de déchets ;
- **Développer** une gestion durable et responsable des déchets sur le Territoire.

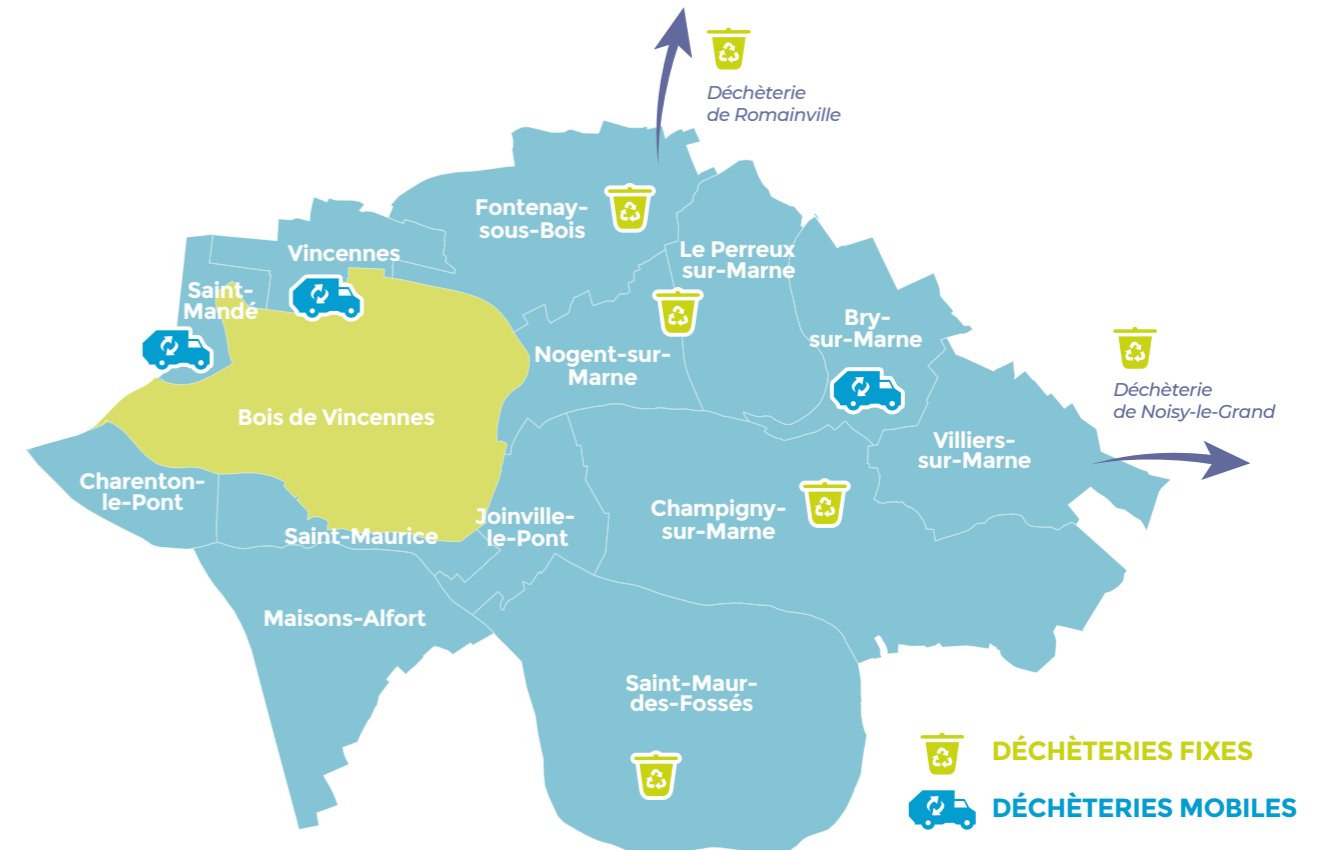


## Faits marquants de 2021

- L'amorçage de la construction du futur éco-site du Port de Bonneuil visant à accueillir une déchèterie, associée à une ressourcerie, dont l'ouverture aux administrés de l'intercommunalité Paris Est Marne&Bois est prévue en septembre 2022. Le site permettra un transfert des déchets par voie fluviale afin de réduire les distances de parcours des bennes à ordures ménagères pour un bénéfice environnemental et économique.
- L'installation à Charenton-le-Pont du premier point d'apport volontaire à contrôle d'accès pour la collecte des déchets alimentaires. Déjà opérationnel sur les marchés aux comestibles et certaines écoles, le tri à la source des biodéchets pour les habitants sera facilité par l'extension de ces équipements sur l'ensemble du Territoire.
- L'attribution d'un nouveau marché de collecte pour les communes de Saint-Mandé et Vincennes a permis d'aménager les horaires de collecte en soirée afin de réduire les nuisances pour les riverains : désengorgement des voiries et présence limitée des bacs sur le domaine public, optimisation des rotations de bennes et réduction de l'empreinte carbone, suppression du passage des bennes au droit des écoles.

- Afin d'accompagner les communes vers la généralisation du tri sur l'espace public des déchets d'emballages ménagers et des papiers graphiques issue de la consommation hors foyer, plusieurs corbeilles BigBelly ont été installées en 2021 sur le Territoire. Ces corbeilles « intelligentes », équipées de panneaux solaires, permettent de compacter les déchets pour optimiser ainsi les tournées de collecte et réduire les émissions de CO2. Leur déploiement s'inscrit dans la démarche de transition écologique de l'intercommunalité Paris Est Marne&Bois.
- Enfin, un guide «Le zéro déchet : passez à l'action !» a été rédigé. Ce dernier est destiné aux participants du défi famille du Territoire mais aussi à celles et ceux qui souhaitent s'initier au zéro déchet, et propose aux familles des solutions très concrètes à appliquer pour leurs différents lieux de vie et temps de consommation : conseils pour éviter le gaspillage alimentaire, limiter les produits ménagers toxiques, réduire le suremballage, organiser un pique-nique ou déjeuner au bureau en mode zéro déchet.

# Les déchèteries accessibles aux habitants de Paris Est Marne&Bois



Par ailleurs, les actions d'accompagnement au compostage individuel et collectif se maintiennent avec la livraison en 2021 de près de 1300 composteurs.



**1 300** composteurs livrés en 2021



**313** familles ayant participé au défi « Familles zéro déchet » en 2021



## CHIFFRES CLÉS



**4**

déchèteries fixes sur le Territoire



**2**

déchèteries mobiles



**2 659 464 € TTC**

de recettes de valorisation et de soutiens financiers

## Environnement & développement durable

En 2021, Le Plan Climat Air Energie a été proposé à la consultation du grand public via une plateforme numérique dédiée. Cette dernière a permis de recueillir les avis et commentaires des habitants de Paris Est Marne&Bois sur le document afin de les prendre en compte et amender le PCAET le cas échéant. Cette démarche intervient avant la mise au vote de la version définitive qui devrait intervenir dans le courant de l'année 2022.

En ce qui concerne les actions de terrain, Paris Est Marne&Bois a profité de l'allègement des restrictions sanitaires afin de reconduire l'ensemble des projets et même étoffer son offre dans le domaine de l'Éducation au Développement Durable. Ainsi, Paris Est Marne&Bois a entrepris les projets suivants :

- **La visite de l'île des Loups** (située sur les communes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne) réalisée en partenariat avec l'association « au fil de l'eau » a permis à presque 600 enfants de bénéficier de cette action pédagogique et authentique. Cette dernière est notamment composée d'une balade fluviale sur la marne et d'un circuit pédestre destiné à la découverte d'une biodiversité préservée.
- **Le passeur de rives** (reliant par bateau, les communes de Nogent-sur-Marne et Champigny-sur-Marne d'une part, et Joinville-le-Pont et Nogent-sur-Marne d'autre part) a permis à plus de 10 000 personnes de bénéficier de ce service. Ce chiffre était de 8596 en 2019 ;
- **Les ateliers pain bio** menés par l'association « Courage le Groupe » se déroulent dans le cadre des centres de loisirs et visent à sensibiliser les enfants à la transition écologique autour de la fabrication de pain bio et d'une cuisson au four à bois en utilisant du blé 100% issu de l'agriculture biologique. Le programme de ces ateliers a été modifié durant l'année 2020 du fait du contexte sanitaire. Ainsi, en 2021, le Territoire a pu, à nouveau, organiser les ateliers dans des conditions normales et plus de 300 enfants ont pu en bénéficier. Cette activité permet de mettre à contribution les 5 sens autour d'un moment convivial.
- **Le défi Mobilité**, qui s'inscrit sur le temps scolaire, et donc réalisé avec le concours de l'Éducation Nationale, vise à sensibiliser les enfants des classes élémentaires à l'impact des modes de déplacement sur l'Environnement. Ainsi, en 2021, trois classes de Charenton-le-Pont ont eu l'occasion de rencontrer des partenaires de Paris

Est Marne&Bois tels que AIRPARIF, BRUITPARIF ou encore l'ALEC-MVE afin de réaliser une cartographie de leur commune. L'objectif final pour les classes était de faire des propositions opérationnelles permettant de lutter contre les nuisances constatées lors des enquêtes de terrain. Pour le plus grand bonheur des élèves, les propositions effectuées par l'ensemble des classes ont été reprises par les élus de la Commune, qui se sont engagés, dans la mesure du possible, à les mettre en œuvre.

- **Le Défi les « éco-citoyens »** est une nouveauté pour Paris Est Marne&Bois. Piloté en partenariat avec l'ALEC-MVE, l'objectif de ce dispositif innovant est de former les animateurs d'accueils de loisirs (ALSH) en leur offrant un socle de connaissances commun, à partir duquel les participants seront en mesure de développer des activités en lien avec les différentes thématiques du Développement durable et ainsi transmettre ce savoir aux enfants. Ce dispositif a fait l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) qui a recueilli les candidatures de 10 communes du Territoire et de 18 structures d'accueil. Ce succès évident a permis d'organiser une multitude d'ateliers de formation et de rencontres inter-villes.



## Plan Climat Air Energie Territorial



4 contributions Participez !

**Consultation PCAET**  
Toutes les communes

Consulter

Participer

En 2021, Paris Est Marne&Bois a réaffirmé sa volonté de soutenir les communes les plus exposées au phénomène d'effet d'îlot de chaleur qui s'accompagne, malheureusement, parfois de l'ouverture sauvage des bouches incendie (street pooling).

Ainsi, Paris Est Marne&Bois a fait le choix de procéder à l'acquisition d'un « Kiosque llo'O® » brumisant et de mettre ce dernier à disposition de la Commune de Champigny-sur-Marne. Par le biais de ce partenariat avec le cluster EMS et l'entreprise Water Connect le Territoire souhaite apporter des solutions de lutte contre le phénomène d'îlot de Chaleur Urbain (ICU) d'une part, et proposer aux communes des moyens d'éviter les « street pooling », d'autre part.

De plus, à travers cette approche de co-construction, Paris Est Marne&Bois espère produire des impacts sociaux-économiques bénéfiques pour les habitants, et notamment pour les jeunes.

Cette démarche pourra être diffusée plus largement sur le Territoire et un projet pédagogique intégrant les lycéens, de la conception à la fabrication du dispositif, pourrait être mis en œuvre.





**01 VENIR**  
NOUS SOMMES ACCESSIBLES

**03 RÉUSSIR**  
NOUS SOMMES MOTIVÉS



# Développement économique et de l'emploi

Mise en place en septembre 2018, la direction compte 16 agents au 31 décembre 2021, ainsi qu'un agent mis à disposition par la ville de Nogent au titre de la Station Nautique. Elle a développé un plan d'actions et une offre de services, complémentaires de ceux des villes dans un esprit coopératif et innovant.

## I / Des dispositifs de soutien au tissu économique très actifs sur notre Territoire :

### INITIÉS PAR L'ETAT ET LE CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE :

- **Fonds de Résilience : des avances remboursables sur plusieurs années. Nos services étroitement associés à sa mise en œuvre**
  - 204 entreprises aidées sur Paris Est Marne&Bois dont 54 sur 2021 pour un montant total de 3,86 M€
- **Prêts « Rebond » : des prêts à taux zéro pour soutenir les TPE/PME en 2021**
  - 13 entreprises à l'échelle de Paris Est Marne&Bois pour un montant total de 945 000 €
- **Gamme UP en 2021 : soutenir l'innovation**
  - 3 entreprises bénéficiaires sur Paris Est Marne&Bois pour un montant total de 555 000 €
- **Chèque numérique : maintenir et développer l'activité de proximité grâce au digital**
  - 27 chèques distribués pour un montant total de 113 500 €

### INITIÉS DANS LE CADRE DE NOTRE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE :

- Mise en place de fonds de soutien à l'initiative des villes de Vincennes, Charenton et Saint-Mandé : 253 entreprises ont ainsi bénéficié de subventions pour un montant total de 963 000 €
- Parcours REBOOST ENTREPRISES : 28 entreprises accompagnées en sortie de crise.

### UN PARTENARIAT TRÈS FORT AVEC NOS CLUBS D'ENTREPRISES

Notre Territoire est riche de la présence de 9 clubs d'entreprises qui regroupent 450 entreprises et qui ont organisé 92 événements en 2021.

**Les Trophées du Territoire le 12 octobre au Pavillon Baltard** ont permis de mettre à l'honneur les entreprises qui ont su s'adapter et innover pendant la crise sanitaire.

## II / La poursuite de nos engagements en faveur de la création d'entreprises

En 2021 s'est mis en place à l'initiative de l'Etat un dispositif expérimental auquel nous collaborons : « **Place des entreprises** ». Cette plateforme de mise en relation est destinée aux TPE et PME pour leur permettre de rencontrer de bons interlocuteurs selon leurs demandes et leurs implantations et nous avons ainsi pu accompagner **10 entreprises en 2021**.

Notre appui direct aux créateurs d'entreprises est resté à un niveau soutenu malgré le contexte sanitaire. **61 porteurs de projets** ont ainsi pu bénéficier de notre expertise et de la mise à disposition de nos ressources. Cet accompagnement concerne à la fois le conseil sur les dossiers de financement, le montage juridique et la rédaction de statuts.

Nous avons également participé en novembre 2021 au salon **WELCOME 94** organisé par la CCI 94.

### LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS D'ART

En novembre 2021 PEMB a, dans le cadre de son partenariat avec la Chambre de Métiers, participé au **Salon des Métiers d'Art du Val de Marne** (33 artisans d'Art exposants sur 75 sont établis sur le Territoire) et a participé au **Salon Made in France**.

### PARTICIPATION À DES SALONS PROFESSIONNELS

Nous avons participé au **SIMI**, salon majeur de l'immobilier d'entreprises, qui se tenait en décembre au Palais des Congrès. Nous avons ainsi présenté notre potentiel immobilier disponible pour les entreprises et les opérations majeures d'aménagement en cours ou projetées sur le territoire.

## III / Le dialogue territorial : Une démarche innovante d'animation du Territoire

Nos espaces de coworking Business Class ont été remplis à 100% pour les bureaux fermés. Ces espaces ont représenté une véritable offre de service contre l'isolement pendant la crise sanitaire.

Le 30 novembre lors de son événement **VITA'MIX**, les outils de VITAWIN ont été présentés : une plaquette,



un site internet comportant une carte Map In Action qui géolocalise les acteurs engagés pour créer un réseau de proximité. 163 Vitawinners se sont engagés et sont répertoriés sur la carte (34 entreprises, 25 associations, 53 collèges et lycées, 22 écoles).

En matière de politique de **soutien à l'innovation** le Pôle accompagne depuis septembre 2020 les entreprises dont l'activité est innovante incubées chez ses 2 partenaires : la Greentech Innovation et l'IGNfab.

Une politique de **soutien à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** a été engagée pour aboutir à la signature d'une convention de partenariat avec la CRESS IDF (Chambre Régionale de l'ESS) le 7 décembre.

## IV / Emploi Local et Formation

### JOINVILLE

Depuis 2018, cet espace emploi à rayonnement territorial est animé par 2 agents de Paris Est Marne&Bois : aide dans la réalisation des CV et des lettres de motivation, simulations d'entretiens d'embauche ainsi que formations au Pack Office et pour l'accès au Numérique.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2021

- 163 personnes suivies dont 132 nouveaux inscrits en 2021
- 357 entretiens individuels en présentiel

### BRY

Depuis le 1er septembre 2021, un second espace emploi a été transféré au Territoire à Bry.

2 agents qui animent cet espace d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Quelques chiffres pour 2021

- 323 personnes sont suivies
- 128 retours à l'emploi ou la formation
- 139 jeunes accompagnés à Bry

## V / La Marne comme identité du Territoire

Le Territoire a hérité de l'ancienne CAVM une compétence Tourisme qui s'exerce sur les communes de Nogent/Le Perreux. La CAVM avait été porteuse d'une labélisation France STATION NAUTIQUE. Nous avons en 2021 travaillé à l'élargissement de ce label à d'autres communes bordant la Marne et disposant d'équipements à valoriser.

## VI / Un projet stratégique : Le Pôle Audiovisuel de l'Est Parisien

Ce projet a beaucoup avancé en 2021. On peut noter le lancement d'un dialogue compétitif pour aider les partenaires à définir un projet d'aménagement conforme aux attentes partagées. Le service a pour sa part été en charge de la procédure de recrutement d'un expert de l'audiovisuel, chef du projet de préfiguration du Pôle Image, qui a pris ses fonctions en septembre 2021